

**ONCO GUYANE**  
**Monsieur Laurent DEJAULT**  
**59, avenue Voltaire**  
**97300 Cayenne**

Boulogne-Billancourt, le

**08 MARS 2022**

Dossier suivi par :

Gabriela ARSONEAU  
Chef de projets  
Département Organisation et parcours de soins  
Tél. : 01 41 10 16 45  
garsoneau@institutcancer.fr

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Notification d'une décision portant labellisation

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous notifie la décision de labellisation du dispositif spécifique régional du cancer (anciennement « réseau régional de cancérologie ») de Guyane intitulé « ONCO GUYANE ».

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ladite décision<sup>1</sup>. Cette labellisation court jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Comité d'évaluation qui s'est réuni les 17 et 19 novembre a tenu à souligner le travail réel relatif à l'évaluation de l'appropriation des pratiques réalisé par votre structure.

Le comité a également émis certaines recommandations que je vous demande de mettre en œuvre dès à présent.

---

<sup>1</sup> Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification

Vous veillerez à :

- Prioriser la mise en œuvre des missions portant sur la lisibilité de l'offre de soins (autorisations des établissements de santé, organisations des réunions de concertation pluri professionnels (RCP), soins oncologiques de support) et la coordination des acteurs et des organisations existants ;
- Accompagner les établissements dans l'utilisation du Dossier communiquant en cancérologie (DCC), l'organisation et l'envoi des fiches RCP par messagerie sécurisée en lien avec le centre de coordination en cancérologie (3C) nouvellement constitué au centre hospitalier de Kourou.

Au-delà des recommandations du comité, j'attire votre attention sur certaines actions qui me semblent particulièrement importantes. Ainsi :

- Vous veillerez à la bonne interopérabilité du Dossier communiquant en cancérologie (DCC) pour les patients amenés à changer de région ;
- Vous mènerez une réflexion approfondie sur la situation des populations précaires afin de lutter contre les inégalités de santé et d'accès aux soins ;
- Vous organiserez, avec les autres dispositifs régionaux, des échanges de pratiques et d'outils de pilotages, ou de formation, afin de renforcer le travail en réseau.

S'agissant de la situation singulière des territoires d'outre-mer, il me paraît important de vous inciter à travailler activement avec l'Institut et tous les partenaires à une réflexion spécifique sur ces territoires tant en termes de missions que d'organisation de vos structures.

Enfin, je sollicite votre participation active aux travaux en cours de retour d'expérience quant à la gestion de la crise, et à l'anticipation de nouvelles épidémies.

La mise en œuvre de ces recommandations devra figurer dans un plan d'actions que je vous demande d'établir et d'adresser, dans un délai maximum de trois (3) mois, à compter de la présente notification, à mes équipes aux adresses électroniques suivantes : [garsoneau@institutcancer.fr](mailto:garsoneau@institutcancer.fr) et [mputton@institutcancer.fr](mailto:mputton@institutcancer.fr)

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma parfaite considération.



Norbert IFRAH  
Président de l'INCa

PI : Décision de labellisation

CC : Directrice de l'ARS Guyane Madame Clara de Bort